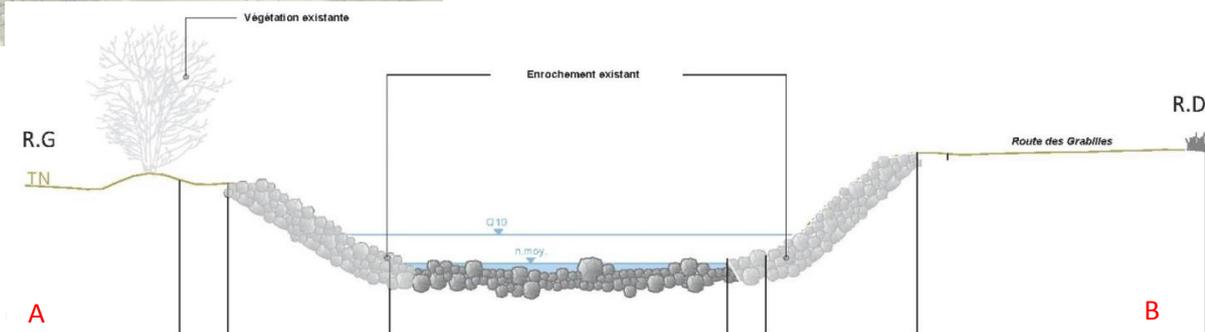
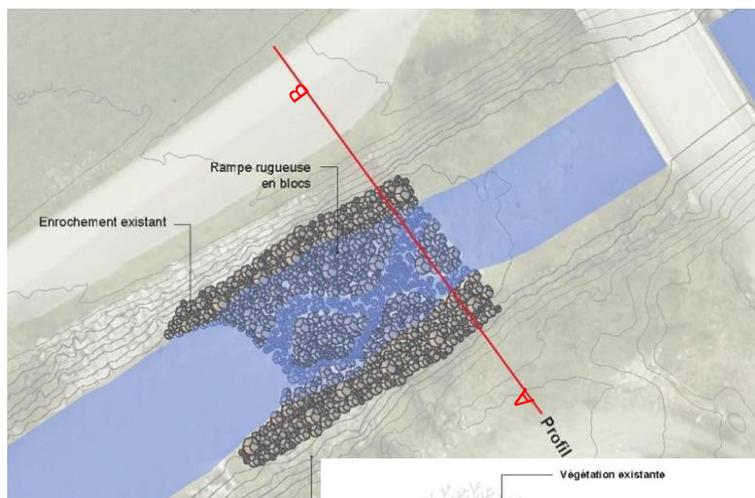




Restauration de la franchissabilité du seuil de la Rosière à Praz sur Arly

Face à l'artificialisation des cours d'eau et aux effets du réchauffement climatique, des travaux sont réalisés pour rendre franchissable le seuil de la Rosière.

Cette opération est menée dans le cadre du **Contrat de rivière Arly.Doron.Chaise**.



Espèces piscicoles de référence présentes sur l'Arly entre Flumet et Megève :



Chabot



Truite commune

Rétablissement de la continuité piscicole sur l'Arly

Obstacle à la franchissabilité piscicole, la restauration de ce seuil va permettre aux populations piscicoles de se déplacer plus facilement vers l'amont ou l'aval pour trouver des habitats adaptés à leurs stades de développements et aux conditions hydro-climatiques.

CALENDRIER DES TRAVAUX : automne 2018

MONTANT DES TRAVAUX : 61 217 € HT

Maître d'ouvrage :
SMBVA
www.riviere-arly.com



Bureau d'étude du projet /
Maître d'œuvre :
HEPIA



Entreprises de travaux :
SAS FAMY Pays de Savoie



PARTENAIRES FINANCIERS :



Projet soutenu pour un montant de 12 240 €



Projet soutenu pour un montant de 24 497 €



Projet soutenu pour un montant de 12 240 €



Projet soutenu par la Région Auvergne Rhône Alpes pour un montant de 12 240 €